

❖ Agenda post-2015 au Bénin

L'eau toujours une priorité, l'assainissement de base encore noyé

L'échéance de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement est tout proche (en 2015). Les Nations Unies et la communauté internationale se préparent à un nouvel agenda post-OMD. Les discussions relatives à cet agenda ont commencé et sont en train d'être achevées un peu partout sur la planète. Quelle place accorde-t-on au secteur WASH (Eau, Assainissement et Hygiène) dans ces discussions engagées tant au niveau des consultations internationales que nationales ? Quelle devrait être au regard des résultats obtenus dans ce secteur au titre de la période des OMD, les actions idoines à mener par le Bénin pour ne pas être à la traîne ? Page 8



❖ Assemblée Générale de renouvellement du bureau de l'ANU-Bénin

Mariam KORA ZAKI élue présidente

Le samedi 28 Septembre 2013, s'est tenue dans la salle de réunion de l'UDOPER à Gogounou, la première Assemblée Générale (AG) ordinaire de l'Association Nationale des Usagers et usagères des ressources naturelles du bassin du Niger au Bénin, après celle constitutive tenue en 2008 à Malanville. Une assemblée au terme de laquelle, un nouveau bureau a été élu avec à sa tête, la première adjointe au Maire de Péhuncu, Mme Mariam Kora-Zaki. Page 4



Edito / Sommaire

EDITORIAL

Lavage des mains, le simple geste de la vie



Une fois encore, comme tous les 15 octobre, le monde s'est mobilisé pour célébrer la Journée Mondiale du lavage des mains. Cinq ans après son institution par les Nations Unies, certains se demandent encore pourquoi la communauté internationale qui fait face aux enjeux et défis majeurs touchant à la faim, aux crises, à l'insécurité, consacre une journée au lavage des mains qui reste un geste banal et simple.

Pourtant, la réalité nous éduque face aux conséquences dramatiques engendrées par ceux-là qui rechignent encore à se laver les mains aux moments critiques.

Selon l'UNICEF, aujourd'hui 1.400 enfants de moins de cinq ans continuent de mourir chaque jour de maladies diarrhéiques causées par l'absence d'eau salubre, d'assainissement et de l'hygiène la plus élémentaire. Par ailleurs, la diarrhée reste la deuxième cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, elle cause 600 000 décès d'enfants chaque année et dans plus de 1,7 milliard de cas, les maladies diarrhéiques sont également associées à un risque plus élevé de retard de croissance (poids insuffisant par rapport à l'âge et retard de développement) et représentent un énorme fardeau pour la société.

Au Bénin, l'Enquête Démographique et de Santé (EDS 2006), seules 28% des mères se lavent régulièrement les mains avant de manger. Ce qui fait que le Bénin se retrouve parmi les pays africains les plus touchés par le phénomène.

Or, aussi banal qu'il soit, le lavage des mains au savon constitue l'une des barrières les plus simples et les moins onéreuses contre l'infection. Il est démontré aussi que le lavage des mains avant de manger ou après défécation, réduit considérablement la propagation des maladies diarrhéiques et a des effets importants sur la santé et le bien-être des enfants et des communautés. De même, il est prouvé que son application lors des moments critiques pourrait réduire de 47% l'incidence diarrhéique.

Avec le Directeur des Programmes Eau, Assainissement et Hygiène (WASH) de l'UNICEF, Sanjay Wijesekera qui expliquait que « le simple fait de se laver les mains avec du savon est l'une des manières les plus

efficaces de sauver des vies d'enfants », l'heure doit être à la mobilisation pour que, loin d'être une journée de plus. Le 15 Octobre permet effectivement de rappeler ce geste connu de tous mais qui échappe encore à des milliers de personnes dans le monde.

En référence au thème de la 6^e édition : « le pouvoir est entre nos mains », au-delà des discours et professions de foi, nous devons passer à l'action. Le moment est venu de prendre le pouvoir sur la mort des enfants innocents qui périssent par manque de ce simple geste.

Dans un mouvement d'ensemble, comme le soutient la Ministre en charge de la santé, Madame Akoko Kindé Gazard, qui à l'occasion de cette célébration, a lancé un appel pour une appropriation du lavage des mains par les enfants dès le jeune âge, nous devons sonner le temps de l'action afin que plus jamais, nous ne laissons périr sous nos yeux des milliers d'enfants chaque année.

La promotion de ce geste simple et la sensibilisation des populations restent des raccourcis certains pour la survie de l'enfant et la santé publique. A nous d'agir !

Dans le 16^e numéro de votre revue « Les Pages Bleues », vous retrouverez dans la rubrique « Actualités » des articles sur l'Assemblée Générale de renouvellement du bureau de l'Association Nationale des Usagers et Usagers de la portion nationale du Niger, la Journée mondiale de lavage des mains à l'eau et au savon, les grandes décisions et recommandations de la 3^e édition du Forum de Haut Niveau sur l'eau et l'assainissement pour tous. De même, vous lirez un grand dossier sur la capitalisation de l'expérience d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage Communale de PROTOS notamment dans les communes de Dogbo et Athiémié. Ensuite, à l'heure où le monde se mobilise pour les Objectifs de Développement Durable, nous avons voulu savoir dans la rubrique « Analyse », la place réservée au secteur de l'eau et de l'assainissement au terme des consultations nationales pour les Objectifs post-2015 du Bénin.

André Zogo

Coordonnateur du PNE-Bénin

Sommaire :

● Editorial

- Lavage des mains, le simple geste de la vie P.2

● Actualité

- Journée mondiale de lavage des mains à l'eau et au savon : Kindé Gazard invite les populations à faire quotidiennement ce geste P.3

- Assemblée Générale de renouvellement du bureau de l'ANU-Bénin : Mariam KORA ZAKI élue présidente P.4

- Atelier régional d'apprentissage et d'échanges d'Afrique de l'ouest : Comment assurer un service d'assainissement total pérenne P.5

- 3^e édition du Forum de Haut Niveau sur l'eau et l'assainissement pour tous en Afrique : Relever le défi du financement avec la coopération sud-sud P.6-7

- Territorialisation des principes GIRE au Bénin : L'Expérience du PNE-Bénin et de PROTOS P.8

● Analyse

- Agenda post-2015 au Bénin : L'eau toujours une priorité, l'assainissement de base encore noyé P.9-10

● Tribune des partenaires

- Appui de PROTOS à l'exercice de la Maîtrise d'Ouvrage Communale dans le secteur AEPHA : Leçons d'un apprentissage à parachever P.11, 12, 13; 14 et 15

● Parole aux acteurs

- Amavi Joseph ANANI, Maire de la Commune d'Athiémié : «La question de la GIRE mérite encore d'être mieux approfondie au niveau du conseil communal » P.16

● Conseils et Innovations

- Meilleurs Vœux pour l'année 2014 : Very Good Happy year 2014..... P.17



Les Pages Bleues

Siège

Placodji (Cotonou)
01BP 4392 Cotonou (RB)
Tél : (229)21311093
E-mail : contact@gwppnebenin.org
Site Web : www.gwppnebenin.org

Directeur de Publication

André ZOGO

Equipe de Rédaction

Aurore E. BLOKOU (PNE-Bénin)

Rachel ARAYE K. (PNE-Bénin)

KITI Bonaventure (RJBEA)

Alain TOSSOUNON (RJBEA)

Adrien SODOKIN (DG Eau)

Arnould ADJAGODO (PNE-BENIN)

Conception graphique

Afriq Edi-Com

Actualité

Journée mondiale de lavage des mains à l'eau et au savon

Kindé Gazard invite les populations à faire quotidiennement ce geste

A l'instar de la communauté internationale, le Bénin a commémoré la 5ème édition de la Journée Mondiale delavage des mains à l'eau et au savon. C'est l'esplanade du Stade de l'amitié de Cotonou qui a servi de cadre aux manifestations marquant l'événement auxquelles ont pris part le Professeur Dorothee A. KINDE GAZARD, ministre de la santé et représentant le Chef de l'Etat, le Dr José BIEY NSIARI MUZEYI, délégué de l'OMS, Dr Hortense KOSSOU, Spécialiste de la Santé à l'UNICEF et M. Placide AZANDE, Préfet des Départements de l'Atlantique et du Littoral.



Le lavage des mains, un geste qui sauve

Matériels de lavage des mains à l'eau et au savon remis aux différents groupes et classes de l'Ecole Primaire Publique de Mènotin Sud par le Ministre de la Santé et le Préfet de l'Atlantique et du Littoral ; présentation au public de matériels de lavage des mains à l'eau et au savon réalisés par des artisans locaux ; et prise d'engagement des écolières et écoliers de l'Ecole Primaire Publique de Mènotin Sud à travers leur porte-parole Céleste KOU DOLI ont été les temps forts de la 5ème édition de la Journée Mondiale de lavage

des mains à l'Eau et au savon dont le thème est « Aider plus d'enfants à atteindre leur cinquième anniversaire ». Les enfants ont non seulement pris l'engagement de se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon avant de manger, après avoir été aux toilettes mais ils ont aussi promis de véhiculer ce message afin que petits et adultes s'approprient le simple geste qui sauve plusieurs vies humaines.

Le préfet Placide Azandé, dans son allocution, a regretté le fait que les populations des villes et campagnes, particulièrement les enfants de 0 à 5 ans,

continuent de payer un lourd tribut du fait des différentes infections liées aux mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement. Pour lui, la pratique de l'hygiène des mains dans la vie quotidienne participe à prévenir la transmission des germes responsables des maladies infectieuses. Ainsi, il exhorte l'assistance à se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon pour se prévenir des infections : pneumonies, diarrhées et autres.

Le Dr José BIEY NSIARI MUZEYI, pour sa part, a mis l'accent sur l'ampleur des dégâts causés par le non respect des règles d'hygiène et d'assainissement en signalant que « 22 millions de jours de classe sont perdus chaque année dans le monde à cause des rhumes, des diarrhées et autres maladies contagieuses ».

Au Bénin, fait-il remarquer, seules 28% de mères se lavent régulièrement les mains avant de manger. A l'intérieur du pays, dans certains départements, ce taux ne dépasse guère 1%. Face à ces statistiques établies par l'Enquête Démographique et de Santé (EDS 2006) et la méconnaissance des bienfaits de ce simple geste mais salvateur contribuant à la réduction de la mortalité infantile, le Chargé du bureau de l'OMS, a indiqué que c'est pourquoi, le gouvernement du Bénin a choisi de mettre en place un programme national ciblé sur le lavage des mains. Aussi, a-t-il rappelé les six séquences du lavage des mains qui durent en moyenne une trentaine de secondes. La première séquence consiste à se mouiller les mains avec

de l'eau ; la deuxième à prendre du savon ; la troisième à faire mousser le savon ; la quatrième à frotter les mains pendant 10 à 15 secondes. La cinquième séquence est celle du rinçage des mains à l'eau propre pendant 15 secondes et la sixième, l'assèchement des mains avec un linge propre.

Le professeur Dorothee Ako-Kindé Gazard, Ministre de la Santé après avoir énuméré quelques statistiques alarmantes relatives à la mortalité infantile publiés en 2012 par les Nations Unies, a invité les mères d'enfants de moins de 5 ans, les enfants et les jeunes de 5 à 15 ans à faire du lavage des mains à l'eau et au savon, une priorité et une pratique quotidienne pour se protéger des maladies contagieuses. « Pour diminuer la transmission de ces infections, il est donc nécessaire d'expliquer aux enfants l'importance de cette pratique et de leur apprendre à se laver les mains au savon dès le jeune âge. Le lavage des mains est un geste simple mais salvateur, car il est prouvé que son application lors des moments critiques pourrait réduire de 47% l'incidence diarrhéique », a-t-elle déclaré.

Avant de procéder au lancement officiel des activités marquant la 5ème édition de la Journée mondiale de lavage des mains à l'eau et au savon, le Professeur Dorothee A. KINDE GAZARD, Ministre de la Santé, a renouvelé son appui au Partenariat Public Privé de Lavage (PPPLM) des mains à l'eau et au savon et sollicité un accompagnement accru des partenaires techniques et financiers (PTF) du secteur de la Santé afin de prévenir et lutter efficacement contre les maladies contagieuses d'origine hydrique.

KITI Bonaventure

Quelques statistiques qui appellent des actions concrètes

Environ 6,9 millions d'enfants meurent chaque année dans le monde pour causes de diarrhée et de la pneumonie surtout les enfants avant l'âge de cinq ans. (Le rapport inter-agence des Nations Unies sur la mortalité infantile publié en 2012).

En 2006, le taux de mortalité infanto-juvénile est estimé à près de 125 pour mille contre une moyenne de 174 pour mille en Afrique. Par ailleurs, d'après les dernières statistiques collectées sur les mères dont le dernier-né de moins de cinq ans vit avec elle, seulement 27,7% ont des pratiques de lavage des mains adéquates.

Ce taux cache des disparités importantes, il est de 1% pour l'Atacora et de 48,9% pour le Mono.

Le Bénin se retrouve parmi les pays africains les plus touchés par le phénomène.

Actualité

Assemblée Générale de renouvellement du bureau de l'ANU-Bénin

Mariam KORA ZAKI élue présidente

Le samedi 28 Septembre 2013, s'est tenue dans la salle de réunion de l'UDOPER à Gogounou, la première Assemblée Générale (AG) ordinaire de l'Association Nationale des Usagers et usagères des ressources naturelles du bassin du Niger au Bénin, après celle constitutive tenue en 2008 à Malanville. Une assemblée au terme de laquelle, un nouveau bureau a été élu avec à sa tête, la première adjointe au Maire de Péhunco, Mme Mariam Kora-Zaki.



Les officiels au cours de l'ouverture de l'AG

Cette assemblée de renouvellement du bureau a connu la participation d'une soixantaine de participants composée des délégués des treize communes ayant en partage la portion béninoise du bassin (collectivités territoriales - usagers de la ressource - structures déconcentrées au niveau communal des CARDER/RDR) ainsi que les membres du PNE-Bénin et de ses démembrements locaux, la structure focale nationale de l'ABN (SFN/ABN) dans le bassin et le représentant de l'ABN. Elle s'inscrit dans le processus de renouvellement des bureaux des coordinations nationales des usagers des

neuf (9) pays ayant en partage le bassin du Niger, pilotée par l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) avec l'appui financier de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI). Au Bénin, la mission a été confiée au réseau PNE-Bénin et avait pour objectif général, d'accompagner les organisations crédibles d'usagers et d'usagères des ressources naturelles du Bassin du Niger à renouveler leurs instances de représentation et de coordination des actions de gestion durable des Ressources naturelles de la portion nationale du bassin du Niger, répondant aux critères de

participation à l'Assemblée élective ; d'organiser les séances d'information et de sensibilisation des associations d'usagers et usagères des ressources naturelles du bassin des 13 communes sur l'intérêt pour elles de disposer d'une CNU comme interface avec les autres acteurs, pour mieux participer au dialogue et à la gestion durable des ressources naturelles du bassin du Niger; iii) renouveler les textes statutaires portant création, organisation et fonctionnement de la CNU Bénin – ANU. Et enfin, de renouveler le bureau de la Coordination Nationale des usagers / usagères de la portion du bassin du Niger (ANU – Bénin) au cours d'une assemblée élective.

L'ouverture officielle de cette Assemblée Générale a été présidée par le Maire de Gogounou, Sanni GOUNOU qui, a rappelé l'importance du bassin du Niger pour les communes riveraines : « le bassin offre assez d'atouts pour l'agriculture et l'élevage tout comme il dispose d'importantes ressources en eau » a-t-il expliqué. Il a également mis l'accent sur l'importance de marquer une pause après 5 ans d'existence afin de faire le bilan des activités pour repartir sur de nouvelles bases.

Les participants ont passé en revue les textes fondamentaux auxquels des modifications ont été apportées avec l'appui d'un Expert en législation rurale.

De même, le bureau de l'ANU-Bénin composé des 13 membres dont un représentant de chacune des communes riveraines a été mis en place. Ce qui a permis d'installer officiellement le Bureau Exécutif National (BEN) chargé de conduire l'ANU-Bénin pour les cinq prochaines années.

Ainsi, le BEN sera présidé pour les cinq prochaines années par Madame KORA ZAKI Mariam, une femme qui connaît bien l'ANU-Bénin pour avoir été membre du bureau sortant comme chargée des questions féminines. Son élection à la tête de l'ANU-Bénin inspire confiance et espoir aussi bien pour les usagers que pour les partenaires.

Rachel ARAYE KPANOU
Assistante Technique
au PNE-Bénin

Actualité

Atelier régional d'apprentissage et d'échanges d'Afrique de l'ouest

Comment assurer un service d'assainissement total pérenne

Du 12 au 14 novembre, s'est tenu à Azalai hôtel de la Plage de Cotonou (Bénin), l'atelier régional d'apprentissage et d'échanges d'Afrique de l'ouest portant sur le thème: «De l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) à un service d'assainissement pérenne».



Les officiels au cours de l'ouverture de l'atelier

Organisé par le Centre International de l'Eau et de l'assainissement (IRC) et ses partenaires (UNICEF, SNV, WaterAid), cet atelier qui mobilise d'éminents praticiens et professionnels de l'assainissement, permet de mettre en commun leurs expériences, leçons et questionnements pour un assainissement total pérenne.

L'assainissement reste et demeure encore une véritable équation à résoudre pour la majorité des pays de l'Afrique de l'ouest confrontés à la dure réalité de la défécation à l'air libre. En cela, l'atelier de l'IRC et ses partenaires qui se propose de mettre en débat cette question, reste une occasion attendue pour approfondir les réflexions par rapport aux approches qui font école notamment l'ATPC et aux problématiques qui se présentent (subvention, technologies, impacts sur l'environnement, durabilité des infrastructures...).

A l'ouverture de cet atelier, Juste Nansi de l'IRC a d'emblée indiqué que «pour atteindre l'assainissement pérenne pour tous, il faut aborder le problème dans une perspective à long terme, qui va au-delà des actions ponctuelles au niveau des projets de 3 à 5 ans». Parce que tout simplement, soutient-il, «un service pérenne d'assainissement ne se limite pas à l'installation des latrines». De même, il justifie la tenue de cet atelier par le fait que «si les interventions jusque-là ont contribué indéniablement à augmenter la couverture ou à provoquer un changement de comportement (comme c'est le cas de l'ATPC), les approches ne sont pas en mesure d'apporter une réponse à plusieurs aspects importants». C'est pourquoi, au regard des problématiques qui se posent et du fait que les projets aboutissent aux résultats non satisfaisants, il a convié les

participants dans le contexte des OMD à de nouvelles imaginations. «L'hygiène et l'assainissement méritent et nécessitent un débat clair et transparent, affranchi de tout dogmatisme pour aboutir à des solutions pertinentes et réalistes», a-t-il signifié.

L'assainissement, une question de courage

En se référant aux résultats peu probants obtenus dans le cadre des OMD, la Représentante-résidente de l'Unicef au Bénin a souligné que si la tendance actuelle est maintenue, la plupart des pays de l'Afrique de l'ouest ne seront pas au rendez-vous des OMD en matière d'assainissement de base. Car, les évaluations montrent qu'en Afrique de l'ouest, 73% des populations n'ont pas accès aux ouvrages améliorés d'assainissement et 25% pratiquent encore la défécation à l'air libre. En expliquant que l'ATPC qui est une approche novatrice pour accélérer les progrès, a été adopté par l'UNICEF en matière de promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base, elle a lancé un appel aux participants pour l'élimination des goulots d'étranglement afin d'assurer un assainissement durable. «En impliquant les populations bénéficiaires dans le processus d'amélioration de leurs conditions sanitaires et en utilisant les ressources locales, l'ATPC permet d'obtenir le changement de comportement et des résultats

durables», a-t-elle signalé avant d'ajouter que «la responsabilité des familles et des villages est un élément majeur dans ce processus».

Se félicitant du choix du Bénin pour abriter cet atelier, le ministre de l'Environnement chargé de la gestion des changements climatiques, du reboisement et de la protection des ressources naturelles et forestières qui agissait au nom de la ministre en charge de la Santé publique, Raphael Edou, en homme averti des questions d'assainissement, s'est adressé aux participants à cœur ouvert en lieu et place d'un discours classique. Pour lui, la résolution de la problématique de l'hygiène et de l'assainissement commence par nous-mêmes. Ceci pour dire que le changement de comportement nécessaire pour relever le défi n'est jamais acquis d'avance et reste une préoccupation permanente à tous les niveaux. Il a évoqué le cas des populations dans les zones inappropriées en milieu urbain avant d'indiquer qu'il faut assez de «courage» pour affronter les questions d'hygiène et d'assainissement de base.

Au cours des trois jours de travaux, les participants ont suivi des études de cas et des expériences qui font école. Mais aussi, celles qui ont manqué de réussite et l'ATPC comme approche était mis en débat au regard des autres approches afin qu'au terme de l'atelier, les participants repartent éclairés sur les conditions et facteurs de réussite indispensables à un assainissement total pérenne.

Alain TOSSOUNON
/RJBEA

Actualité

3e édition du Forum de Haut Niveau sur l'eau et l'assainissement pour tous en Afrique

Relever le défi du financement avec la coopération sud-sud

Ouverte le jeudi 21 novembre, la 3e édition du Forum de Haut Niveau sur l'eau et l'assainissement pour tous d'Abidjan a pris fin le samedi 23 novembre. En dehors des sessions thématiques qui ont permis aux décideurs et acteurs du secteur, de mieux appréhender la contribution et l'importance de la coopération sud-sud pour le financement des besoins en infrastructures d'eau et d'assainissement, plusieurs décisions ont été prises au terme de trois jours de discussion.



Une forte mobilisation des acteurs et des populations lors de la cérémonie d'ouverture

C'est avec un «sentiment de satisfaction» selon le Secrétaire Exécutif de l'Agence intergouvernementale Eau et Assainissement pour l'Afrique, Idrissa Doucouré, que les rideaux de la 3e édition du Forum de Haut Niveau sont tombés au Sofitel Hôtel. Avec plus de 600 participants, le forum d'Abidjan a tenu toutes ses promesses en termes de participation. Et c'est à juste titre qu'une mention spéciale a été décernée à celui qui est devenu désormais ancien président du Conseil des ministres, l'honorable Wassalké Boukhary, Ministre de l'Eau et de l'Assainissement de la République du Niger, pour cette mobilisation réussie. Le bilan reste

tout aussi positif du point de vue de l'expansion et de la dimension que prend l'institution en Afrique et à travers le monde. Car, le nombre de pays membres, est passé de 17 membres en 2010 à 32 en 2013. Désormais, l'Union des Comores, la République Démocratique du Congo et l'Égypte font partie intégrante de la grande famille EAA. De même, en dressant le bilan de cette 3e édition, le Secrétaire Exécutif n'a pas caché sa satisfaction avec 37 pays africains présents et 47 ministres et chefs de délégation. «Nous avons de réels motifs de satisfaction», a-t-il indiqué avant de tirer un coup de chapeau au chef d'État, Alassane Dra-

me Ouattara et au gouvernement de la Côte d'Ivoire qui avec l'organisation de ce forum, reprend progressivement sa place sur la scène internationale. Également, très attendu pour permettre aux pays de saisir les opportunités de financement et d'affaires, le forum d'Abidjan a été un franc succès. Parce que, en termes d'opportunités de financement avec les rencontres B to B et B to G, 2,300 milliards de dollars ont été mobilisés pour 26 contrats de financements et de projets signés dont 16 dans le domaine de l'eau et 6 dans le domaine de l'assainissement. Sans oublier qu'après les deux dernières années de

la mise en route des réformes engagées par l'institution en 2010, elle a réussi à capter 60 milliards de FCFA pour la mise en œuvre directe des contrats programmes favorisant ainsi, un accès durable et équitable à l'eau et à l'assainissement à plus de 11 millions d'Africains. Dans sa vocation d'accompagner les pays, EAA a aussi aidé à mobiliser plus de 550 milliards de FCFA pour la mise en œuvre de divers projets prioritaires. Un programme phare sur l'eau d'un montant de près de 130 milliards de francs CFA au profit du Burkina Faso, du Cameroun, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, du Congo et de la Guinée démarrera dans les prochains jours pour offrir de l'eau potable à plus de 3 millions d'Africains. L'institution est donc sur la bonne voie et le forum est dorénavant inscrit dans l'agenda de la vie du secteur de l'eau et de l'assainissement dans le continent africain.

Le Cameroun prend le témoin pour 2014

Après avoir autorisé la mise en place du Comité consultatif technique de 13 membres, qui remplace le conseil d'administration comme convenu lors de la session ordinaire de 2012, l'une des grandes décisions du Conseil des ministres est le choix du Cameroun pour abriter le prochain forum de 2014. Et très fier de ce choix, le nouveau président du Conseil des ministres, le ministre camerounais en charge de l'eau connu pour son dynamisme et son engagement dans le secteur,

Actualité

Dr Basile Atangana Kouna, a salué le travail remarquable accompli par son prédécesseur en déclarant: «Quand vous héritez d'un champ aussi fertile, il faut savoir en être digne pour pouvoir le fructifier. Nous tacherons d'ajouter de la terre à la terre», a-t-il soutenu en prenant la résolution de continuer avec les réformes de l'institution et surtout de veiller à l'aboutissement des contrats et lettres d'intention de convention de financement signés au cours du forum. A cet effet, le nouveau président qui a pris conscience de ses nouvelles missions, a signalé: «je m'investirai personnellement à la concrétisation des contrats et intentions de partenariats».

Présent à la cérémonie de clôture, le Président du Partenariat français pour l'eau, M Henry Le Grand qui a dit avoir été impressionné par la mobilisation et l'engagement des participants à répondre aux défis de l'accès à l'eau et l'assainissement, a souligné que «l'eau reste une véritable urgence au plan international, humanitaire en général et en Afrique en particulier». Et martelant que la communauté internationale ne doit en aucun cas ignorer cette situation inacceptable à un moment où elle s'engage pour l'agenda post-2015, il a levé le voile sur les perspectives de partenariat avec EAA sur les objectifs post-2015 et avec les pays africains sur des projets concrets.

Aller vers toutes les opportunités d'affaires et les financements innovants

L'un des messages forts de ce forum a été l'appel lancé aux gouvernements africains pour qu'ils s'investis-



Le ministre camerounais prenant le témoin du ministre ivoirien de l'assainissement

sent résolument dans le développement d'approches et de technologies innovantes. Tout simplement, parce que pour les uns comme pour les autres, «l'Afrique doit cesser d'être un réceptacle de technologies et approches obsolètes et non durables». C'est pourquoi, une grande recommandation a été faite pour que les pays saisissent les opportunités qu'offre la coopération sud-sud pour accélérer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le continent. Avec les leçons tirées des expériences présentées, la voie est tracée pour que ces expériences soient dupliquées pour accroître les financements destinés au secteur. De même, une place de choix devra être accordée aux mécanismes de financement innovants qui font école pour appuyer la mise en œuvre des projets et programmes. De ce point

de vue, l'Afrique qui dispose encore d'un réel potentiel en matière de Petites et Moyennes Entreprises (PME), devra trouver les moyens et les approches pour l'exploiter au mieux. Pour beaucoup d'acteurs, il est temps que l'Afrique se réveille pour capter les opportunités de financement qui existent dans les banques du sud qu'elles soient commerciales ou non pour faire face aux défis de financement du secteur. Avec une telle approche, il est attendu des États, une facilitation pour veiller à la sauvegarde des intérêts des populations.

Enfin, à l'heure où le monde se focalise sur les objectifs post-2015, le forum a appelé à travailler pour que le secteur de l'eau et de l'assainissement figurent parmi les priorités urgentes des agendas des pays africains.

A l'heure où le forum d'Abidjan relève désormais du passé, les regards sont tournés vers le prochain forum qui se tiendra au Cameroun en 2014. Et après la coopération sud-sud, il y a de fortes chances que les technologies du futur et la mise à large échelle des projets, soient à l'ordre du jour des prochaines retrouvailles. Si tout reste à affiner dans les tous prochains jours et mois selon Idrissa Doucouré, le forum d'Abidjan aura vécu avec l'espoir que l'Afrique et ses pays, devront faire de l'axe de coopération sud-sud, un tremplin dans la mobilisation des ressources pour le financement de la fourniture des services d'eau et d'assainissement en Afrique.

Alain TOSSOUNON
/RJBEA
(Envoyé Spécial)

Actualité

Territorialisation des principes GIRE au Bénin

L'Expérience du PNE-Bénin et de PROTOS

Afin d'amener les communes à exercer pleinement leurs compétences et à s'approprier les principes de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le PNE-Bénin et l'ONG PROTOS, accompagnent certaines communes dont celle de Dogbo. Une expérience de facilitation de la territorialisation de la GIRE en marche.



Tête de forage aménagée

Le PNE-Bénin et PROTOS s'investissent aux côtés des communes pour un accès durable à l'eau potable et à la bonne gestion des ressources en eau et leurs écosystèmes au Bénin. A cet effet, il améliore par des méthodes novatrices la gestion durable au niveau social, économique et écologique de l'eau dans le contexte actuel de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Ainsi le développement des expériences de territorialisation des principes de la GIRE dans les communes de Athiéomé, de Dogbo et de Lokossa afin d'augmenter et améliorer le service d'eau à travers la valorisation économique et la gouvernance locale de l'eau des forages artésiens jaillissants. Ces

derniers constituent un patrimoine eau important exploité généralement gratuitement par les communautés pour l'alimentation en eau potable, les usages domestiques et la production agricole.

Le processus de territorialisation des principes de la GIRE, développé par le partenariat PNE-Bénin et PROTOS permet d'assainir la gestion de l'eau à travers l'application de modèles reproductibles de gouvernance locale autour des forages artésiens soutenus par des outils méthodologiques. La réplication sur de nouveaux sites a conduit le partenariat à investiguer dans la commune de Dogbo pour l'identification de sites potentiels.

En effet, dans la commune de Dogbo, le réseau de

la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) est très restreint. Il dessert une partie de la zone urbaine de l'arrondissement de Tota et concerne 40 localités dépendant de 10 villages administratifs. Les zones rurales, non couvertes par la SONEB, sont assimilées à la plus grande partie de la superficie de la commune et correspond à la totalité des six autres arrondissements non couverts par le réseau de la SONEB. Il couvre également une partie de l'arrondissement de Tota. En termes de localités, le milieu rural touche 449 localités appartenant à 52 villages administratifs. Dans ces localités les ouvrages d'approvisionnement en eau potable dont les forages artésiens constituent une source alternative pour la fourniture du service de l'eau. Mais, l'adhésion des communautés à l'aménagement des têtes de forage est très variable et semble dépendre de leur perception sur la gestion de l'ouvrage après aménagement et des risques d'un mauvais aménagement qui pourrait endommager la source d'eau. La désapprobation des communautés au vu des facteurs sus-cités s'est manifesté ouvertement à Dogbo Ahomé «ne touche pas à mon forage artésien ». Les investigations conduites dans la

commune de Dogbo et sous l'égide du Maire pour l'identification des sites ont contribué à une meilleure synergie d'action entre les partenaires de la même zone d'intervention et une appréciation de la dynamique de revitalisation de forages artésiens. Nous devons renforcer cette synergie d'action pour l'assurance à l'accès à l'eau en quantité et en qualité, à tous et à tout pour l'amélioration des conditions de vie et pour la satisfaction des besoins socio-économiques de ces communautés. C'est l'un des défis à relever par les Communes, avec l'appui de la Direction Générale de l'Eau (DGEau) et de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), sous la tutelle du Ministère en charge de l'Eau. De même, la sensibilisation des acteurs communaux pour une meilleure prise en charge et une valorisation des forages artésiens devant mettre fin aux nuisances sanitaires et écologiques, reste un chantier à poursuivre. Et ce pour le bien des communes, des communautés à la base mais aussi de l'environnement.

Armel AHOSSI
Assistant Technique
au PNE-Bénin

Analyse

Agenda post-2015 au Bénin

L'eau toujours une priorité, l'assainissement de base encore noyé

L'échéance de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement est tout proche (en 2015). Les Nations Unies et la communauté internationale se préparent à un nouvel agenda post-OMD. Les discussions relatives à cet agenda ont commencé et sont en train d'être achevées un peu partout sur la planète. Quelle place accorde-t-on au secteur WASH (Eau, Assainissement et Hygiène) dans ces discussions engagées tant au niveau des consultations internationales que nationales ? Quelle devrait être au regard des résultats obtenus dans ce secteur au titre de la période des OMD, les actions idoines à mener par le Bénin pour ne pas être à la traîne ?



Si l'eau reste une priorité ...

L'engagement total des Nations Unies à promouvoir et soutenir l'émergence d'un programme de développement solide et ambitieux pour l'après-2015 n'est plus à démontrer. Conjointement présidé par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) et le PNUD, le Groupe de travail établi par le Secrétaire général de l'ONU en janvier 2012 et réunissant plus de 60 entités et agences de l'ONU et des organisations internationales a depuis lors travaillé et déposé son rapport. Il recommande un programme de développement basé sur une approche de politique intégrée assurant un développe-

ment économique inclusif, un développement social inclusif et la durabilité de l'environnement. Aussi, recommande-t-il que ce programme réponde aux aspirations de tous les peuples pour un monde libéré du besoin et de la peur. Ainsi, il ambitionne un nouveau programme de développement qui repose sur l'esprit de la Déclaration du Millénaire et les points forts des OMD. A l'opposé des OMD qui ont omis d'inclure des facteurs importants du développement, tels que la bonne gouvernance et des institutions qui garantissent l'état de droit, la liberté d'expression ainsi qu'un gouvernement transparent et responsable, le programme de développe-

ment post-2015 les prend en compte. Il accorde une attention toute particulière aux aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable en insistant sur la nécessité de traiter correctement et en même temps l'environnement et le développement, deux problèmes interconnectés. Pour ce faire, le programme a proposé douze objectifs universels parmi lesquels figurent en sixième position l'eau et l'assainissement, deux sous-composantes du secteur WASH. En comparaison aux OMD où le secteur WASH n'a

pas été entièrement pris en compte très tôt, on peut affirmer que de plus en plus, il lui est reconnue sa place dans le combat contre la pauvreté et pour le développement. Par la position qu'il occupe dans la définition des objectifs post-2015, on peut reconnaître aux experts l'effort de prise en compte des observations faites par les acteurs du secteur WASH et espérer que la communauté internationale et les Partenaires Techniques et Financiers soutiennent les efforts des gouvernements des pays qui auront donné la preuve de leur volonté d'offrir à leurs populations des conditions de vie meilleures.

Au Bénin, à l'issue du processus des consultations nationales qui a été largement participatif et inclusif et qui a permis de stimuler

Passage obligatoire et urgent.....

S'il est vrai que le sous-secteur de l'assainissement de base demeure un parent pauvre des interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il faut noter que le volet « promotion de l'hygiène » l'est davantage lorsqu'on scrute le sous-secteur de l'assainissement. La cinquième édition (2013) de la journée mondiale de lavage des mains à l'eau et au savon a été l'occasion pour le Chargé du bureau de l'OMS, Dr José BIEY NSIARI MUZEYI, d'attirer l'attention des autorités et des populations sur les conséquences néfastes du non respect des règles d'hygiène. Selon les statistiques présentées par la DHAB à la revue sectorielle d'avril 2012, très peu de ménages au Bénin (taux) ont accès aux ouvrages adéquats d'évacuation des excréta et respectent les règles d'hygiène. Dans ces conditions, la lutte contre un grand nombre de maladies ne peut être gagnée sans redoublement d'effort. C'est pourquoi, Dr LEE Jong-wook, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé déclarait : « L'eau et l'assainissement sont indispensables à la santé publique. Je dis souvent qu'ils en constituent la base, car lorsqu'on aura garanti à tout un chacun, quelles que soient ses conditions de vie, l'accès à une eau salubre et à un assainissement correct, la lutte contre un grand nombre de maladies aura fait un bond énorme. » L'assainissement devient donc un passage obligatoire et urgent pour le Bénin s'il veut après 2015 être au rendez-vous du développement durable.

Analyse

le débat national au sujet des actions en faveur du développement au-delà de 2015, il est ressorti que sur les douze objectifs universels proposés au plan international, les Béninoises et Béninois n'en ont retenu que dix. Au nombre de ces dix objectifs, ils ont retenu l'eau comme leur troisième priorité. Si l'on se réfère à la méthodologie de collecte des aspirations des populations ayant conduit à identifier le secteur de l'eau comme la troisième priorité des Béninois, on ne peut s'empêcher de souligner que c'est un signal fort donné aux gouvernants par les populations qui croient fermement que la pauvreté monétaire ne devrait pas les empêcher d'avoir l'accès à l'eau. Aussi, leur demandent-elles de garantir à tous l'accès à des installations sanitaires à l'école comme au travail et d'augmenter leur accès à des installations sanitaires dans les foyers. Ainsi, interviendra la fin de la défécation en plein air. Elles souhaitent également que les prélèvements d'eau douce soient alignés sur les réserves renouvelables, que l'utilisation des ressources en eau dans le secteur agricole, dans le secteur industriel et en zone urbaine soit améliorée. Pareillement, le recyclage ou traitement de toutes les eaux usées municipales et industrielles avant leur rejet constitue une préoccupation majeure pour elles.

Appréhension.....

Si l'on peut se réjouir de la position accordée au secteur de l'eau dans la prio-



... l'assainissement est toujours laissé-pour-compte

risation des objectifs post 2015 au Bénin, il importe tout de même d'attirer l'attention des décideurs sur des aspects qui pourraient inhiber les efforts consentis par les différentes parties prenantes au projet d'un Bénin où l'objectif relatif à l'eau et l'assainissement soit atteint. Après analyse du rapport des consultations nationales sur les priorités de développement de l'après 2015 au Bénin, il ressort que l'intitulé de la 3ème priorité retenue par les Béninois doit, au regard du passé, nous interpeller pour remettre les pendules à l'heure et ne pas avoir à constater à nouveau des erreurs du passé. En effet, intitulé « accès à l'eau potable », la troisième priorité de développement des Béninois pour l'après 2015 est restée presque muette sur les autres sous composantes du secteur WASH que sont l'assainissement de base et l'hygiène. C'est en cela qu'il urge de stimuler les décideurs à prendre en

faveur de ces deux sous composantes du secteur WASH des mesures idoines pour éviter au Bénin de constater que l'assainissement et l'hygiène sont toujours à la traîne comme il en a été le cas pour la période des OMD. Les réformes engagées par le ministère de la santé pour donner à l'assainissement de base et à l'hygiène sa place dans le développement durable du Bénin doivent intelligemment se poursuivre afin d'améliorer les conditions de vie des Béninois. Le programme national ciblé sur le lavage des mains devrait être encouragé et soutenu par tous et la nouvelle politique nationale de l'assainissement du Bénin enfin mise en œuvre pour augmenter le taux d'accès à des installations sanitaires dans les foyers sur l'ensemble du territoire national.

Il faut, pour ce faire, rester résolument attaché à la première grande réorientation du programme uni-

versel (programme pour l'après 2015) qui voudrait que personne ne soit laissée de côté dans ce combat et que des partenariats dynamiques de veille citoyenne soient créés entre les pouvoirs publics et les OSC dans un nouvel esprit de solidarité, de coopération et de responsabilité mutuelle. L'impact du secteur WASH pour l'atteinte des OMD dépendra essentiellement de la façon dont cette priorité clairement exprimée sera traduite en actions spécifiques. S'il est vrai que la satisfaction de cette priorité est contraignante en termes d'investissement, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle contribuera largement et efficacement à l'atteinte des objectifs post 2015. C'est pourquoi, personne ne doit se mettre en marge du suivi rigoureux que cette dernière impose.

**Bonaventure KITI
RJBEA**

Tribune des partenaires

Appui de PROTOS à l'exercice de la Maîtrise d'Ouvrage Communale dans le secteur AEPHA

Leçons d'un apprentissage à parachever

Jetées à l'eau au lendemain de leur installation en 2003, les communes devenues nouveaux maîtres d'ouvrage dans le secteur de l'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA), étaient condamnées à apprendre à exercer cette compétence. Comme tout apprentissage, l'exercice périlleux au début, a été soutenu aux premières heures par l'appui de PROTOS qui a fait le pari de les accompagner dans leur nouveau rôle. Près de dix ans après, si l'apprentissage laisse un goût d'inachevé, les acteurs communaux comptent leurs nombreux acquis. Mais, en attendant un exercice total et effectif, les communes et PROTOS toujours en facilitateur, devront désormais faire face aux défis du futur, pour consolider ces acquis et faire des collectivités locales, de véritables maîtres de leur propre destin.



Un saut dans l'inconnu. C'est bien l'image vraisemblable de l'aventure de l'ONG PROTOS avec les communes après les premières élections locales en 2002 suivies par l'installation des conseils communaux en 2003. Rendues fonctionnelles à la faveur de la mise en œuvre de la décentralisation, les communes devaient dès lors passer à l'action en exerçant, comme les textes l'ont prévu, les compétences qui leur ont été transférées par l'Etat central. Au nombre de ces compétences, figure en bonne place la Maîtrise d'Ouvrage Communale (MOC) dans le secteur de l'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA) en référence à la Loi 97-

029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des communes en République du Bénin. L'histoire de l'appui commença en 2003 dans le département du Mono-Couffo avec le Programme «Hydraulique et Assainissement en Appui au Développement Institutionnel (HAADI)» ensemble avec l'organisation néerlandaise SNV et cinq « nouvelles » communes.

Si l'appui était pionnier pour l'audace d'entreprendre de PROTOS, ambitieux pour avoir voulu faire des communes des maîtres d'ouvrage, le contexte était pourtant peu favorable. Parce que, marqué par l'impréparation du processus de transfert de compétences aux communes qui, pour beaucoup d'observateurs, ont été laissées à elles-mêmes au

début de la décentralisation avec toutes les exigences qu'elle comporte.

En effet, au début de cette expérience, les communes d'intervention de PROTOS comme toutes les communes du Bénin, ont hérité sur le plan humain d'un personnel aux capacités très faibles et limitées et aux profils inadaptés (94% d'agents d'exécution et 6% de cadres de conception et d'encadrement dans les 77 communes) pour faire face aux exigences de la MOC. A cela, il faut ajouter la faible capacité financière des communes malgré l'accompagnement promis et prévu par la Loi portant organisation des communes relatif aux subventions et crédits spéciaux, mais qui malheureusement, n'a pas suivi.

Ainsi, c'est dans un contexte caractérisé par des services communaux peu préparés, des outils de gestion inexistant, des acteurs pour la plupart sans expérience dans ce secteur nouveau et maîtrisant à peine leurs missions et responsabilités de nouveaux maîtres d'ouvrage, que l'apprentissage va démarrer.

Dans un terrain presque vierge, PROTOS va alors s'engager et engager les communes de Dogbo et d'Athiémé à s'exercer à la

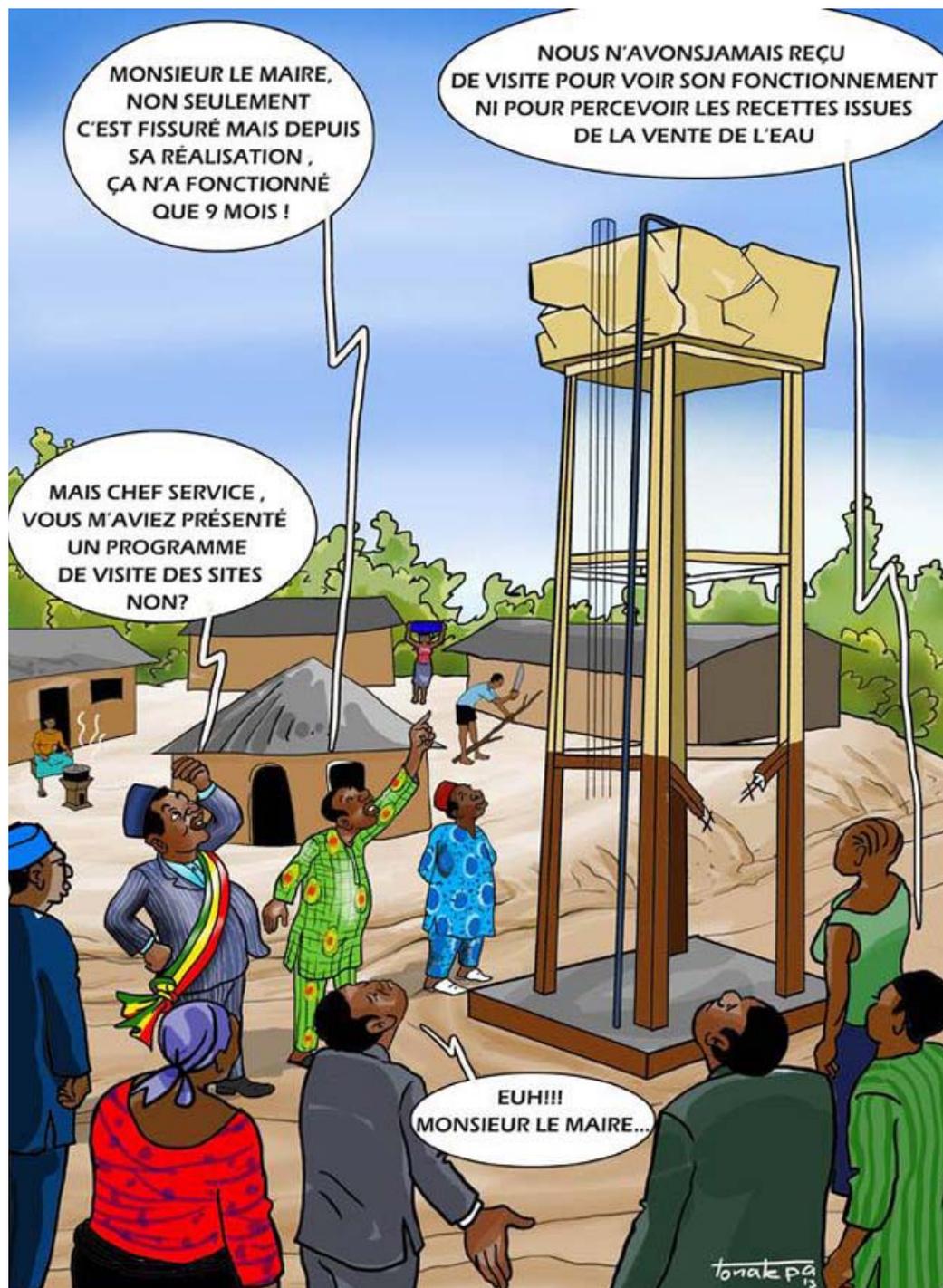
MOC comprise comme « un processus, où plusieurs parties prenantes locales assument différentes responsabilités, qui comporte différentes étapes, de la décision politique à l'exploitation et l'entretien des ouvrages, reliant le niveau local à d'autres niveaux de gouvernement et supposant différents types de compétences (sociales, politiques, techniques) ». De façon concrète, l'aventure pour PROTOS, était de contribuer à « une meilleure appropriation de la planification et de la gestion du développement local par les acteurs locaux ; une meilleure collaboration entre les différents acteurs engagés dans le développement local en mettant l'accent sur le rôle clé de la société civile et des collectivités locales, ainsi que sur leur complémentarité. Pour réussir son intervention, l'organisation va se fonder sur le « learning by doing », afin d'amener les communes progressivement à apprendre par la pratique. Le mystère de la MOC brisé, les communes comptent leurs acquis. Près de 10 ans d'accompagnement de PROTOS et de décentralisation après, les communes et leurs acteurs ont gagné en savoirs et en savoir-faire.

Tribune des partenaires

L'animateur Jérôme Agbassou de l'ONG locale chargée de l'intermédiation sociale dans la commune de Dogbo, qui a vécu les débuts de l'apprentissage raconte : « Au départ, tout se faisait avec l'assistance soutenue de PROTOS et de la SNV, même le recrutement des ONG, des petits tâcherons, les contrôleurs ». Un appui payant, puisque quelques années auront suffi pour voir les communes porter le manteau de maîtres d'ouvrage.

En matière de ressources humaines, l'expérience a porté ses fruits et les acteurs, fiers de leurs acquis ne se privent pas pour l'exprimer manifestement. « Avec mon BTS en génie civil, c'est dans le cadre du projet HAADI que j'ai découvert seulement le secteur eau et assainissement », confie Dominique Ballo, débarqué le 2 janvier 2005 à la mairie de Dogbo au poste de Chef Service Technique, avant d'ajouter « je ne me suis pas vite adapté ». Sur le plan technique comme sur le plan de la gestion financière, le défi était le même. « J'étais au point 0 en matière de gestion financière au démarrage de l'appui », renchérit la Chef Service Affaires Financières de la mairie d'Athiémé, Ida Kédé.

Dans ce processus d'apprentissage, certains acteurs ont connu avec cet accompagnement, une véritable « transformation » en termes de capacités acquises. « Entre Dominique Ballo de 2005 et celui de 2013, il y a un grand écart. Je ne suis plus le même », signale-t-il avant d'énumérer tout ce qu'il sait désormais faire aujourd'hui : « Je connais la procédure et les différentes phases de la MOC, l'expression du besoin, la visite de terrain, l'éligibilité du projet, les étapes de la réalisation d'un



point d'eau et d'un ouvrage d'assainissement ». Et de conclure, « après les programmes de PROTOS, je suis capable de monter les dossiers d'appels d'offres pour faire réaliser un point d'eau ou des latrines ». Son collègue Directeur des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Daniel Hounsouli, renchérit : « Au début, on avait des lacunes, mais on a appris beaucoup de choses avec les sessions de renforcement de

capacités (fonctionnement des organes de passation des marchés-élaboration et gestion des contrats dans le secteur eau – budgétisation - affermage) ».

Sur le plan administratif et des procédures, la commune comme ses acteurs, a aussi gagné en capacités et en confiance. Et les premiers témoins de cette évolution ne cachent pas leurs impressions. « Il y a un certain nombre de cho-

ses qui se font actuellement par les communes. On sait faire l'identification des besoins, leur hiérarchisation, la planification », signale le deuxième adjoint au maire d'Athiémé avant de marteler : « Grâce aux ateliers de PROTOS, nous avons appris tout cela ». Dans le domaine technique, Dominique Ballo souligne : « Avec les réunions de planification mensuelles et les descentes de terrain, j'ai commencé progressivement à

Tribune des partenaires

prendre la main ». Agents et cadres comme élus, la graine semée a germé au sein des mairies.

Au total, fort de ces acquis qui forcent l'admiration, les acteurs de premier plan apprécient les pas franchis par les communes, dorénavant capables d'assumer même en partie, leurs responsabilités et leurs rôles de maîtres d'ouvrage. « On n'exerce pas encore à 100% la maîtrise d'ouvrage communale dans le secteur AEPHA. Nous sommes à 80% et aujourd'hui, on est capable de gérer à 100% », soutient l'ancien Chef Service Technique promu Directeur des Services Techniques de la mairie de Dogbo, Dominique Ballo. Un motif de fierté qui renseigne sur le niveau d'apprentissage atteint par les communes et leurs acteurs. Et pourtant, après la mise en place des communes, en matière de MOC dans le secteur AEPHA, tout était à apprendre. En dehors du contenu de la MOC qui était méconnu dans son entièreté, le secteur lui-même était nouveau pour beaucoup. Ce qui à bien des égards, rendait la tâche difficile et le chemin à parcourir très long.

Acteur de terrain ayant suivi de près les communes depuis le démarrage de leur apprentissage, le chef d'antenne de PROTOS à Lokossa, Guillaume Houinato, dresse avec les communes les acquis de cette édifiante expérience. Au nombre de ceux-ci, il compte la connaissance des étapes, le contenu des prérogatives et des rôles selon les textes de lois sur la décentralisation. De même, il souligne que les communes comprennent mieux les manuels de passation de marchés. Et au chargé de programme de PROTOS, Michiel Smet, de renchéir que

« les communes ont acquis une certaine capacité en matière de réalisation des ouvrages d'eau simples et des latrines ». Seulement, il précise qu'elles manquent encore des capacités pour des processus plus complexes avec des schémas de contractualisation incorporant différents acteurs et sous-traitants.

Sur les acquis en matière de capacités, les acteurs sont tous unanimes que d'importants pas ont été faits par les communes. « Actuellement, la commune a une certaine base non négligeable. La mairie a beaucoup appris en matière de programmation, de planification, d'élaboration des dossiers d'appels d'offres », soutient la Chargée du Service des Affaires de l'Eau et de l'Environnement (C/SAAE) de la mairie de Dogbo, Stella Sossoukpè. Désormais, aguerris sur bien des domaines, l'apprentissage fait tache d'huile dans d'autres domaines de compétences des communes et d'autres projets. « Ce que nous avons appris avec PROTOS, nous sert dans le cadre d'autres projets », soutient le DRFM de Dogbo. « Je peux dire qu'on avance. On avance même de façon sérieuse. Car, on est passé d'une étape où les communes n'avaient pas de service de développement local, pour les voir aujourd'hui se doter non seulement de ce service mais aussi d'un service technique », conclut Guillaume Houinato.

En effet, alors qu'au démarrage du processus, les communes ne disposaient que des services financiers et un secrétariat général à tout faire, elles se sont dotées progressivement des services techniques et des services de développement local, tous animés par un

personnel aux profils de plus en plus adéquats. Plus encore, dans la commune de Dogbo, en dehors du service technique devenu direction technique, un service est dorénavant consacré au secteur de l'eau potable, de l'hygiène et de l'environnement. « La création de ce service est le résultat du plaidoyer de PROTOS », nous confie Dominique Ballo avant d'ajouter : « si l'appui de PROTOS n'avait pas existé, le secteur de l'eau n'aurait pas connu un tel développement dans notre commune ».

Mieux, des progrès en termes de leadership et de responsabilisation ont été accomplis. Et pour les autorités locales, le secteur est désormais de plus en plus une priorité. C'est le cas de Vincent Acakpo, l'actuel maire de Dogbo, qui a rejoint le train de l'apprentissage en 2010 mais qui déjà déclare : « Nous avons appris et compris aujourd'hui que la gestion de l'eau incombe aux mairies ». « On comprend la responsabilité des communes. Je sais maintenant que la mairie a l'obligation de donner de l'eau aux populations », rassure le deuxième adjoint au maire d'Athiémé, Gilbert BOSSOU, désigné par le conseil communal pour être leur répondant pour toutes les questions touchant au secteur AEPHA.

Il n'y a donc plus de doute. L'apprentissage laisse derrière elle de nombreux acquis. Ils vont de la connaissance et de la compréhension par les élus et les acteurs communaux, de leurs prérogatives en tant que maîtres d'ouvrage, à la maîtrise d'un certain nombre de phases de la MOC notamment la programmation, la planification, la définition de l'ouvrage, la préparation, la réalisation des travaux et la réception des

travaux .

Face aux acquis probants qui font la fierté des communes et leurs acteurs, les secrets de cet accompagnement en marche, sont bien connus des uns et des autres. Hier comme aujourd'hui, pour les acteurs communaux, PROTOS et son équipe se sont illustrés par leur disponibilité et le dialogue avec « les apprenants » considérés dans leur rôle de maître d'ouvrage. Et pour beaucoup, cette approche opérationnelle fondée sur le contact a permis visiblement de laisser des traces. En dehors des investissements qui sont effectifs et des engagements qui sont toujours respectés, « ce sont des gens qui sont disponibles et qui font un suivi de proximité », témoigne le deuxième adjoint au maire d'Athiémé. « On n'a jamais sollicité leur appui sans satisfaction », soutient le DRFM de Dogbo. La marque de confiance et la fidélité dans l'accompagnement ont été les secrets de la réussite de l'apprentissage, qui même de la tutelle, ne laisse personne indifférent. « Si PROTOS réussit à faire bouger les communes, c'est parce qu'ils ont une approche documentée qui rappelle à chacun ses missions et ses responsabilités pour avancer dans le processus », souligne M. Agossa, Chef Service Planification et Aménagement du Territoire (C/SPAT) de la préfecture du Mono/Couffo désormais admis à faire valoir ses droits à la retraite après avoir été durant plusieurs années, l'œil de la tutelle dans le processus au sein du comité de pilotage des différents programmes et projets.

Une marche parsemée d'embûches

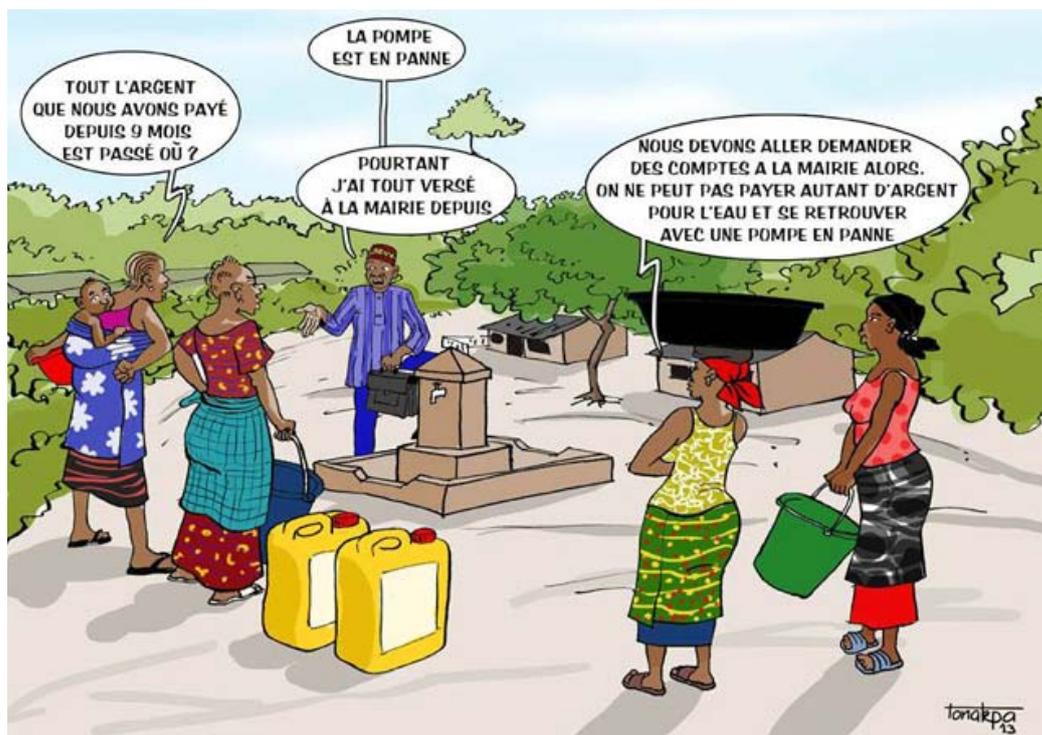
Même avec les nombreux

Tribune des partenaires

les nouveaux opérateurs privés (délégataires et fermiers), entrés en scène il y a peu, attendent aussi beaucoup des communes pour convaincre les communautés à payer l'eau afin de faire prospérer leurs affaires. En définitive, peu suivi avec un faible engagement des communes et leurs acteurs, c'est tout le mode de gestion des ouvrages qui reste encore fragile.

De même, on note des différences d'une commune à une autre au niveau de l'appropriation. Alors que dans la commune de Dogbo, elle se manifeste dans la nomenclature administrative parla création d'un service et d'un agent dédiés à la gestion quotidienne des affaires liées à la gestion du secteur, à Athiémé, on n'en est pas encore là. Plus encore, cette commune éprouve des difficultés à avancer dans le processus d'affermage des ouvrages complexes. A cela, il faut mentionner que la sédentarisation des animateurs au niveau de Dogbo permet beaucoup plus une mobilisation des communautés à la base face au défi de la professionnalisation des ouvrages et un suivi de proximité des ouvrages mieux qu'à Athiémé. Enfin, le Secrétaire Général qui demeure encore point focal AEPHA dans la commune d'Athiémé constitue une faiblesse du dispositif en termes de disponibilité. Mais, les avancées quoique relatives que connaît le secteur dans la commune de Dogbo peuvent être attribuées à la somme de plusieurs appuis dont a bénéficié cette localité depuis plusieurs années notamment avant la décentralisation avec la présence de la SNV par exemple.

Face aux écueils de l'apprentissage, des acteurs ne manquent pas d'indiquer la voie à suivre. Surtout que



dans bien des aspects, ce ne sont pas les capacités qui manquent, mais la volonté d'agir pour mettre en place un système efficace de gestion post-réalisation.

Ainsi, au-delà d'un engagement très fort des maires et leurs acteurs à assumer réellement leurs responsabilités, la question de la bonne gestion des ouvrages reste toute entière. Mais avant, les communes devront redoubler d'efforts dans le renforcement de leurs administrations locales par le recrutement d'un personnel répondant rigoureusement aux profils adéquats. « La politisation de l'administration communale n'arrange pas les choses, il faut la dépolitiser et nous allons avancer », conseille également Nicéphore Agossa. Des défis pas insurmontables pour les communes. En tous cas, bien moins que celui relatif à la transparence dans la conduite de la procédure de passation des marchés.

Pour l'heure, les communes ne sont tout simplement pas encore prêtes en ce qui concerne la gestion,

l'exploitation, l'entretien et le maintien des ouvrages. Sans oublier les défis liés à la résistance de certaines communautés à accepter la gestion des ouvrages (anciens) par les délégataires/fermiers et à payer l'eau pour rentabiliser les ouvrages mais aussi à la mise en place/fonctionnement des Associations des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP) au niveau communal.

Dans le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement, les défis apparaissent plus grands avec une politique nationale pas très favorable aux interventions des communes surtout dans les établissements humains, et une stratégie qui n'offre pas clairement des options de financement en matière de construction des ouvrages. Il en est de même de la gestion des latrines institutionnelles. « Nous avons des problèmes pour la gestion des latrines dans les marchés », confie le deuxième adjoint au maire d'Athiémé.

Même si le contexte a évolué, l'apprentissage reste

à achever, notamment au regard des nouveaux enjeux ou problématiques qui apparaissent dans le secteur. Car, s'il est vrai que les mairies ont acquis des performances dans certaines phases de la MOC (Programmation, planification et réalisation) qui leur donnent de la visibilité et qui justifient pour le moment leur engagement, des défis restent encore à relever pour l'achèvement de l'apprentissage. Cela est d'autant vrai que les types de renforcement des capacités ou d'accompagnement dont les mairies ont besoin aujourd'hui, ne sont plus de même nature que ceux d'il y a dix ans.

Alain TOSSOUNON
Journaliste
Contacts :
Tél : (229)97899312
E-mail :tossounon@gmail.com

Parole aux acteurs

Amavi Joseph ANANI, Maire de la Commune d'Athiémé

« La question de la GIRE mérite encore d'être mieux approfondie au niveau du conseil communal »

Dans l'opérationnalisation de la Politique Nationale de l'Eau dans la Commune d'Athiémé, les communes ont un grand rôle à jouer pour traduire en actions concrètes à la base, le contenu de cette politique. Mais, une telle entreprise passe par une bonne compréhension des enjeux et un engagement des gouverneurs locaux. Dans cet entretien, le maire d'Athiémé, Amavi Joseph ANANI revient sur l'accompagnement du PNE-Bénin et de PROTOS et surtout sur les principaux résultats obtenus.



Quelle compréhension avez-vous de la GIRE ?

La GIRE est une nouvelle forme de gestion des ressources en eau qui fait appel à tous les acteurs y compris surtout les usagers directs et indirects pour une large concertation autour des usages actuels et futurs de l'eau. A Athiémé, nous disposons d'importantes ressources en eau qui sont utilisées pour la pêche, l'agriculture, l'élevage et les usages domestiques. La collaboration entre ces différentes catégories d'acteurs n'est pas toujours facile. Nous gérons au quotidien des conflits liés à l'eau et cette nouvelle approche de gestion est une solution durable pour la préservation des ressources en eau de notre commune et celles en partage avec les communes voisines du Bénin

et du Togo.

Le PNE-Bénin, plate-forme neutre des acteurs du secteur accompagne la commune de Athiémé dans le cadre du MYP II en partenariat avec PROTOS pour l'application des principes de GIRE dans certaines localités de la commune.

Dites-nous en quoi a consisté cet accompagnement ?

L'accompagnement du partenariat PNE-Bénin et PROTOS dans le secteur de l'eau a commencé depuis 2005 et s'est opéré aussi bien à la base qu'au niveau communal. Les communautés des 5 arrondissements ont progressivement bénéficié des actions de formation, de sensibilisation, d'organisation, de structuration et de réalisation de quelques ouvrages d'eau,

d'hygiène et d'assainissement dans les ménages, les écoles et dans certains lieux publics.

Quant aux autorités locales, ils ont été éclairés sur la nécessité de la prise en compte de la GIRE dans les documents de planification et de gestion des ressources en eau de la commune. Dans ce cadre des formations spécifiques et des séances de sensibilisation ont été organisées pour une prise de conscience progressive et générale de problématiques communales liées à l'eau par les acteurs à divers niveaux. A cet effet, des outils méthodologiques ont été élaborés pour la facilitation de l'application de la politique nationale de l'eau au niveau local et des séances d'appropriation des textes de lois sur les ressources en eau ont été déroulées.

Afin de perpétuer ces actions, le Partenariat a accompagné la commune à l'élaboration d'un plan d'action GIRE qui intègre les actions de la politique nationale de l'eau au niveau local. Des actions de plaidoyer sont conduites à l'endroit des élus pour la prise en compte du plan d'action dans le plan d'investissement annuel et le plan de développement annuel.

Quels sont les résultats de cet accompagnement ?

La question de la GIRE mérite encore d'être mieux approfondie au niveau du conseil communal.

Les activités d'ingénierie sociale, de développement institutionnel et renforcement organisationnel sont en cours sur les sites GIRE pour l'opé-

rationnalisation des différentes filières retenues. A ce jour, les filières de pisciculture et de maraîchage sont celles que les communautés développent autour de ces sites. La mise en place des comités locaux de gestion des points d'eau se poursuit par la formalisation des organisations des exploitants

Les différentes actions menées par le projet ont permis aux populations de valoriser l'eau des ouvrages réalisés dans la transformation des produits agricoles et au développement des jardins de case et des cultures de contre saison (tomate et grande morelle "Gboma") dans les localités de Agniwédji, Amédékakopé, Adjassincondji, Agbogbomey et Hokpamey.

Des activités autour du fleuve Mono peuvent être le soubassement d'une intercommunalité autour de la ressource eau

Comment appréciez-vous la collaboration avec les partenaires ?

Mes impressions sont très bonnes dans la mesure où les différents partenaires, j'ai nommé le PNE -Bénin et PROTOS se sont montrés tout le temps disponibles dans l'accompagnement de la commune dans le cadre du MYP II. Je saisi alors ce canal pour leur dire toute ma satisfaction. Je ne finirai pas sans avoir remercié toute l'équipe de rédaction de la revue Les "Pages Bleues".

*Propos recueillis par
Armel AHOSSI
et Rachel ARAYE
PNE-Bénin*

Conseils et Innovations

Le Bureau Exécutif du PNE-Bénin vous formule au nom du réseau ses

Meilleurs Vœux pour l'année 2014

Very Good Happy year 2014

L'ONG DCAM-BETHESDA, met à votre disposition, un Catalogue Descriptif de Latrines et de Puits à promouvoir dans la commune de Parakou.

Pour plus de détails, contacter la à l'adresse suivante : ADRESSE: 03 BP 4270 Cotonou; TEL. : (00229) 21321129/ 94010949 ; E-mail : dcambethesda@yahoo.fr
Site web : www.bethesdabenin.org



DCAM-BETHESDA



COMMUNE DE PARAKOU



WASTE

ASSAINISSEMENT EN MILIEUX URBAINS ET PERI-URBAINS

STANDARDISATION DES LATRINES ET PUISARDS
CATALOGUE DESCRIPTIF DE LATRINES ET PUISARDS A PROMOUVOIR A PARAKOU